

Compte rendu Commission Départementale d'Arbitrage Mardi 26 avril 2022

Présents : Patrick Allaire, Pierre Le Floch, Pierre Le Boucher, Ludwig Reitzer, Guillaume Cubier, Thierry Ouvrard, Bertrand Calvarin

Excusés : Annick Martin, Sébastien Bresson, Alan Richard, Ronan Le Goff.

En préambule à la commission, Bertrand Calvarin remercie Annick Martin pour ses nombreuses années passées à animer la commission d'arbitrage dans le département.

1 – Formation des arbitres

9 comités de courses ont le statut de stagiaire :

BLIN Laurence	CCRS	22009	C N ST CAST	22/10/2012
CHAS Camille	CCRS	22910	C N Port blanc	10/11/2018
DE BRYE Olivier	CCRS	22014	CN St Jacut	10/03/2022
KERVARREC Swann	CCRS	22016	C N TREGASTEL	26/10/2021
LE CORRE Yun	CCRS	22027	AAN PORT-BLANC	15/02/2019
LECOEUCHE Patrick	CCRS	56018	YCCA	01/03/2022
MARTIN Loic	CCRS	22016	C N TREGASTEL	03/10/2021
PEYSSON Jean	CCRS	22053	SN ST QUAY PORTRIEUX	19/01/2022
PIGEON Philippe	CCRS	22053	SN ST QUAY PORTRIEUX	01/03/2022

Il faudra revoir la situation de Laurence BLIN qui est stagiaire depuis 2012. Pour Camille CHAS, la situation a été vue avec la CRA, Camille peut continuer sa formation. Il a récemment fait une évaluation sur Port-Blanc avec Hervé Nivet.

1 juge régional stagiaire

BAZIN Véronique	JURS	22053	SN ST QUAY PORTRIEUX	02/03/2022	2022
-----------------	------	-------	-------------------------	------------	------

Il faudra d'accompagner ces stagiaires afin qu'ils puissent trouver des régates pour se faire évaluer.

Comité Départemental de Voile

Maison des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440
PLOUFRAGANT tél : 02.96.76.25.41 mail : contact@cdv22.com site :
www.cdv22.com

Nominations :

Félicitations à Guillaume Bourdoulous qui vient d'être nommé Juge Régional (CN Trégastel).

Félicitations également à Pierre Le Floch et Bernard Jubert qui devraient prochainement être nommés Juge National.

Formation :

Une nouvelle formation sera mise en place en décembre ou janvier toujours conjointement avec le 35. Pour le moment la date n'est pas encore fixée.

Autre point abordé : Pierre Le Floch propose que l'on puisse mettre en place en visio avec les juges des petits temps pour travailler sur les instructions. Bertrand propose également de fixer une date pour travailler avec les juges sur la RCV 42.

A faire :

- **Caler dates de formation 2022**
- **Proposer des dates pour travail en visio**
- **Proposer une date pour travail sur RCV 42**

2 – Intervention auprès des clubs sur l'environnement de la régates

Il avait été proposé d'intervenir auprès des bénévoles des clubs, plutôt en hiver, autour de l'environnement de la régates. Objectifs : que les bénévoles comprennent mieux le sens de leurs actions afin d'être plus efficace.

Pierre Le Boucher est intervenu récemment auprès du club de Paimpol en utilisant le document de François Aigle.

Ce document est très complet, mais serait sans doute plus adapté pour les arbitres de club. Il faudrait en refaire un simplifié pour les interventions dans les clubs avec les bénévoles.

D'autres interventions peuvent également intéresser les clubs notamment autour d'une approche de base des règles de courses pour les coureurs. Patrick Allaire a préparé un document sur le sujet qui peut être utilisé.

Décisions :

- Guillaume et Ludwig préparent un document simplifié pour les bénévoles des clubs. Le document de travail sera partagé avec les membres de la CDA
- Patrick, Pierre et Bertrand reprennent le document de Patrick et l'amendent si besoin.
- Contacter les clubs par mail dès mai-juin pour leur faire 2 offres différentes d'intervention en période hivernale (une en direction des bénévoles et une autre en direction des

Comité Départemental de Voile

Maison des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440
PLOUFRAGANT tél : 02.96.76.25.41 mail : contact@cdv22.com site :
www.cdv22.com

coureurs). Prévoir de faire une relance en septembre-octobre. Objectif : caler des dates puis voir quels sont les arbitres qui interviennent.

- A voir pour proposer des interventions auprès des jeunes coureurs lors des stages avec les entraîneurs.

3 – Echange entraîneurs/arbitres

Après un large temps d'échange il est validé l'idée de faire une rencontre avec les entraîneurs avec les objectifs suivants :

- Favoriser l'interconnaissance pour :
 - Echanger sur le fonctionnement/Les attentes (exemple nombre de tour de pénalité en fonction des séries, autre exemple sur la durée attendue des courses...)
 - Travailler sur le relationnel/ Le savoir être
- Aspects techniques :
 - Avoir des bases communes sur la règle 42 (propulsion)
- Rappeler le principe d'auto-arbitrage et voir avec les entraîneurs pour qu'ils incitent les coureurs à réparer leurs infractions.

A faire : caler une date pour cette rencontre / voir avec Ronan Le Goff

4 – Questions diverses

Est-il possible d'indemniser les arbitres stagiaires lors de leurs déplacements :

- L'indemnisation des arbitres est le rôle des clubs
- Possibilité de valoriser ses déplacements sur les déclarations d'impôts

Sur l'achat de bateaux magnétiques pour les arbitres, le coût unitaire est de 20.50 € TTC et concernerait les juges. Parmi les éléments nécessaires pour arbitrer les comités de courses ont aussi des achats de leur côté (compas par exemple). Il est donc décider de ne pas donner suite à cet achat.

Proposition de la commission :

Quand un arbitre régional obtient sa qualification, la CDA lui remet un sac à dos ainsi qu'un navicap pour les CC et un pavillon jury pour les juges.

Comité Départemental de Voile

Maison des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin – 22440
PLOUFRAGANTél : 02.96.76.25.41 mail : contact@cdv22.com site :
www.cdv22.com